

*Initiatives ministérielles*

s'être penché sur l'ancienne stratégie du poisson de fond de l'Atlantique.

Le gouvernement a mis en oeuvre un programme pour lequel nous croyons qu'il n'existait aucune autorité claire et satisfaisante. Il n'a jamais demandé au Parlement l'autorité fondamentale nécessaire pour ce qu'il faisait. Le Parlement n'a donc pas eu l'occasion d'étudier et de débattre le programme du gouvernement dans le cadre du processus législatif normal, de déterminer ses objectifs et d'approuver les dépenses qu'entraîne la poursuite de ces objectifs.

Le vérificateur général a eu la sagesse de nous avertir que si l'on ne réagissait pas, la même situation se répéterait avec le programme subséquent. Le gouvernement devrait présenter au Parlement un projet de loi conférant une autorité législative pour ce programme et pour d'éventuels programmes de même nature.

Il faut féliciter le ministre du Développement des ressources humaines d'avoir suivi la recommandation du vérificateur général et présenté le projet de loi C-30, mais aussi lui demander où se trouvent les autres mesures concernant la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. Le projet de loi C-30 est une mesure administrative mineure. Elle ne donne aucune occasion de débattre les objectifs du programme.

• (1335)

À l'étape de la troisième lecture, j'ai de nouveau demandé au ministre des Pêches et des Océans de déposer au Parlement un projet de loi qui fournirait des fondements législatifs aux parties de la stratégie dont s'occupe son ministère. Le ministère incitera les pêcheurs à prendre leur retraite et tentera d'abroger les permis et de mettre sur pied des offices de rationalisation de l'industrie.

Ce volet de la stratégie, que certains appellent la stratégie Tobin concernant le poisson de fond de l'Atlantique, reste donc sans fondements législatifs. J'exhorte le gouvernement à combler ce vide.

On nous dit que le ministre a l'intention d'avoir recours à la Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique pour appliquer sa stratégie. Le vérificateur général a déjà déclaré que cela était impossible, car cette loi a été adoptée au milieu des années 1980 et devait permettre aux ministres libéraux des Pêches à l'époque de mettre en oeuvre les recommandations de la commission Kirby.

Il faut rappeler que le rapport Kirby et la Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique se fondaient sur l'hypothèse que la pêche au poisson de fond allait doubler. Selon le rapport Kirby, le problème consistait à trouver des façons de commercialiser le poisson, car il y avait à l'époque abondance et non pénurie de poissons.

La stratégie Tobin vise à réduire de moitié la capacité de ce secteur. Les hypothèses sur lesquelles reposent la stratégie et la Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique sont donc incompatibles. Parmi les points positifs qu'il faisait ressortir, le rapport Kirby estimait que, en 1987, les prises de

morue auraient plus que triplé et les prises totales de poisson de fond plus que doublé par rapport à 1976.

Aux termes de la loi, le total des prises admissible a augmenté, et le poisson a été pêché. Aujourd'hui, il n'en reste plus. Les gouvernements libéraux et leurs conseillers bureaucratiques ont très peu changé au fil des ans. Ne songeons plus à recourir à la Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique pour appliquer l'un des volets de la stratégie.

J'exhorte de nouveau le gouvernement à déposer à la Chambre des communes un projet de loi exhaustif qui décrirait les objectifs et fournirait les fondements législatifs nécessaires pour réformer le secteur du poisson de fond de l'Atlantique.

Plus tôt ce mois-ci, pendant une séance du Comité des comptes publics, qui se penchait encore sur le rapport du vérificateur général au sujet de l'ancienne stratégie concernant le poisson de fond de l'Atlantique, le président du Comité des pêches, qui siégeait au Comité des comptes publics, a avoué que le Parlement précédent et, en particulier, l'opposition officielle avaient donné leur accord sans jamais exiger de loi en ce sens.

À son avis, en gardant le silence, l'opposition libérale avait, en quelque sorte, approuvé les mesures prises par le gouvernement de l'époque. Il a dit qu'il faisait partie de l'opposition lorsque ce programme a été lancé et que, à sa connaissance, personne ne son côté n'avait prétendu qu'on avait usurpé l'autorité du Parlement. Nous n'avons pas sonné d'alarme de ce genre. Le fait est que notre inertie équivalait à un consentement.

Il semble que, au pouvoir comme dans l'opposition, les libéraux ne croient pas à la nécessité d'établir un pouvoir législatif pour ces stratégies concernant le poisson de fond de l'Atlantique, nécessité que le vérificateur général a déjà lui-même signalée. Il ne sera pas dit un jour que, au cours de la présente législature, aucun député de l'opposition n'aura réclamé une loi.

La baisse des stocks a été causée en partie par la mauvaise gestion des pêches qui a mené à la création de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique et partant, au fait qu'on a toléré et même encouragé la surpêche par des Canadiens dans la zone des 200 milles et par des étrangers à l'extérieur de celle-ci. Il convient malheureusement qu'un autre groupe de ministres libéraux s'attaque au problème de la surpêche qui s'est posé après la publication du rapport Kirby et l'entrée en vigueur de la Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique.

Les ministres libéraux d'aujourd'hui sont meilleurs pour lancer des missiles au-delà de l'horizon à de prétendus bateaux pirates des pays du tiers monde que pour vraiment appliquer des programmes de surveillance et de mise en vigueur à l'intérieur de notre limite des 200 milles.

Alors que le gouvernement consacre deux milliards de dollars à la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique parce qu'on n'a pas su bien gérer et protéger les stocks de poisson, le ministre des Pêches et le président du Comité des pêches se portent tous deux à la défense du gouvernement dans ses mésaventures récentes avec le programme des observateurs des pêches dans la région de Scotia-Fundy.